

## AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

### AVIS PUBLIC

#### ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

**AVIS PUBLIC** est, par la présente, donné par le soussigné, que le conseil de la Municipalité du Canton de Harrington a adopté, lors de la séance ordinaire tenue le 21 mai 2024, les premiers projets de règlements suivants :

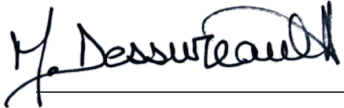
- 1) Projet de règlement numéro 356-2024 modifiant le règlement sur les dérogations mineures 197-2012 de la Municipalité du Canton d'Harrington, afin de tenir compte des modifications à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LAU)* par le projet de loi n<sup>o</sup> 67 (PL 67) et de modifier le contenu d'une demande.
- 2) Projet de règlement numéro 358-2024 modifiant le règlement de zonage 192-2012 de la Municipalité du Canton d'Harrington, afin d'ajouter des dispositions relatives au remisage des roulottes et à l'entreposage extérieur pour un usage du groupe «habitation».
- 3) Projet de règlement numéro 359-2024 modifiant le règlement de lotissement 193-2012 de la Municipalité du Canton d'Harrington, afin d'ajouter des dispositions relatives aux droits acquis pour les rues ainsi que la modification des dispositions pour les rues en secteur de restriction.

**Une assemblée publique de consultation concernant lesdits projets de règlements aura lieu le 4 juin 2024, à 19 h, au Centre communautaire de Lost River situé au 2811, route 327 à Harrington**

Au cours de cette assemblée, madame la mairesse ou les personnes désigné(e)s, expliqueront les projets de règlements et entendront les personnes ou organismes qui désirent s'exprimer.

Les projets de règlements peuvent être consultés directement à l'Hôtel-de-Ville de Harrington situé au 2940, route 327 à Harrington, durant les heures d'ouverture du bureau. Les projets de règlements peuvent également être consultés directement sur le site web de la municipalité sous la rubrique : Documentation et publications/ Règlements municipaux / Projet de règlement à l'adresse suivante : <https://harrington.ca/municipalite/reglements-municipaux/>

**Donnée ce 27<sup>e</sup> jour de mai 2024.**



---

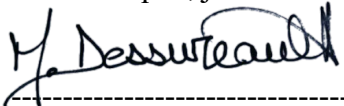
Mathieu Dessureault  
Directeur général adjoint

---

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, Mathieu Dessureault, Directeur général adjoint de la municipalité du Canton de Harrington, certifie avoir publié l'avis public ci-dessus en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le Conseil le 27 mai 2024, entre 9h et 18h.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 27<sup>e</sup> jour de mai 2024



---

Mathieu Dessureault